

# Cotisation 2018



La cotisation annuelle complète comprend l'adhésion au SPH, l'adhésion à la Société de l'Information Psychiatrique et l'abonnement à la revue mensuelle des Psychiatres des Hôpitaux l'Information Psychiatrique.

Les adhérents du SPH bénéficient d'un tarif préférentiel d'abonnement à la revue de 61€ par an (au lieu de 174€) pour l'abonnement aux 10 numéros annuels de la revue.

Les adhérents SIP bénéficient d'une réduction d'au minimum 20% sur les tarifs d'inscription aux Journées annuelles de la SIP, et sur le tarif de toutes les formations organisées ou parrainées en régions par la SIP.

- **Réductions d'impôts**

66% de la cotisation annuelle au SPH est déductible de votre impôt sur le revenu au titre des versements effectués à un syndicat. Cette déduction est complète pour les salariés ayant opté pour la déduction de leurs frais réels.

66% de la cotisation à la SIP est déductible de votre impôt sur le revenu au titre des versements effectués à une association scientifique.

- **Adhésion des internes**

Les internes adhérents au SPH bénéficient de l'entrée gratuite aux Journées de la Société de l'Information Psychiatrique.

- **Première adhésion**

Vous adhérez pour la première fois au SPH en 2018 : vous bénéficiez de l'entrée gratuite aux 37èmes Journées Annuelles de la SIP à Antibes du 4 au 6 octobre 2018 et d'un tarif préférentiel pour l'inscription à une session de DPC sur Antibes du jeudi 4 octobre de 8h30 à 12h30 (350€ au lieu de 750€).

Pour une première adhésion souscrite à partir du 1<sup>er</sup> juillet, vous bénéficiez en plus d'une réduction de votre cotisation : la réduction est effectuée lors du paiement en ligne sur le site.

- **Paiement sécurisé en ligne sur : [www.sphweb.fr/adhesion](http://www.sphweb.fr/adhesion)**

Réglez votre cotisation 2018 en 3 ou 4 fois sans frais. Vous pouvez aussi mettre en place le prélèvement automatique annuel de votre cotisation : vous choisissez la date de votre prélèvement et son échelonnement sans frais. Vous pouvez le suspendre à tout moment d'un simple mail.

Position statutaire	Cotisation	Position statutaire	Cotisation
Interne	86€	PH temps partiel Echelon 1 et 2 ou PH contractuel	134€
Praticien attaché – PAC Chef de clinique - Assistant	111€	PH temps partiel Echelon 3 à 6	195€
PH temps plein Echelon 1 et 2 ou PH contractuel	151€	PH temps partiel Echelon 7 à 13	240€
PH temps plein Echelon 3 à 6	292€	PH temps partiel Salarié ESPIC	188€
PH temps plein Echelon 7 à 13	334€	PH en retraite progressive	239€
PH temps plein Salarié ESPIC	279€	Honoraire (retraité)	129€

Cochez ici si vous ne souhaitez pas vous abonner à la Revue, et déduisez 61€ du montant de la cotisation.

Chèque à l'ordre du Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux à adresser avec la fiche individuelle ci-dessous à :

D<sup>r</sup> P.-F. Godet Trésorier SPH - Les Calades - CH Saint Cyr  
Rue Jean-Baptiste Perret - CS 15045 - 69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or

Secrétaire : Aicha RAMDANI - Téléphone : 04.72.42.35.98 - email secrétariat : [secretariatsip2@gmail.com](mailto:secretariatsip2@gmail.com)

---

Les nouvelles syndicales sont sur [www.sphweb.fr](http://www.sphweb.fr) et [www.cphweb.info](http://www.cphweb.info)  
24h/24, le SPH vous informe grâce à son compte Twitter sur [@SPHtweeter](https://twitter.com/SPHtweeter)

*N'oubliez pas de fournir une adresse email en même temps que votre adresse postale.  
Privilégiez un mail personnel pour assurer la réception de l'information syndicale.*

---

## Fiche individuelle de renseignements

Mr  Mme  Mlle **NOM** : ..... **PRENOM** : .....

**NOM DE JEUNE FILLE** ..... **ANNÉE DE NAISSANCE** : .....

### Adresse électronique (au moins une des deux)

Email professionnel : ..... Email personnel : .....

Portable personnel (recommandé pour vous joindre en cas de difficultés) : .....

### Statut professionnel actuel

PH temps plein  PH temps partiel → Echelon : . .  Praticien contractuel  Salarié ESPIC   
PAC  Praticien attaché  Chef de clinique  Assistant  Interne  Honoraire (retraité)

### Fonction institutionnelle (le cas échéant)

Responsable d'unité  Chef de service  Chef de pôle  Président de CME

### Exercice de la psychiatrie

générale  infanto-juvénile  pénitentiaire  liaison  urgences  UMD  
 sujet âgé  addictologie  équipe mobile  autre .....

### Votre établissement de rattachement

Type (CHS, CH, CHU, etc.) : .....

Nom de l'établissement : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Tel. : .....

### Adresse postale de correspondance

.....

N° : ..... Rue : .....

CS : ..... BP : ..... CP : ..... Localité : .....